

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2010)
Heft: 247-248

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fondé en 1955
Numéro 247-248
Mars-Avril 2010

www.suissemagazine.com
redaction@suissemagazine.com

Directeur de la Publication :
Philippe Alliaume

Comité de Rédaction :
Alain-Jacques Czouz-Tornare, Juliette David,
Michel Goumaz, Marco Itin, Jérôme Liniger,
Henriette Nicolet, Martine Roesch.

Rédaction : Denis Auger.

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Alliaume, Alain-Jacques Czouz-Tornare,
Juliette David, Henriette Germain-Nicolet,
Michel Goumaz, Jérôme Liniger,
Martine Roesch, Jean-Claude Romanens.

Rédaction de Suisse Magazine
9, rue Sadi Carnot, 92170 Vanves
Tél. : +33 (0)1 41 08 13 92
Fax : +33 (0)9 53 21 16 93

Bimestriel

Tarifs 2003-2010	France	Étranger
Prix du numéro	9 €	9 €
Abonnement 1 an	47 €	51 €
Abonnement 2 ans	84 €	90 €
Abonnement de soutien	70 €	100 €

Paielement par Internet ou par Visa,
nous appeler au 01 41 08 13 92 ou envoyer un mail
à abonnements@suissemagazine.com

Service abonnements de Suisse Magazine
9, rue Sadi Carnot, 92170 Vanves
Tél. : 01 41 08 13 92
abonnements@suissemagazine.com

Couv., pp. 2, 8 à 10, 17 : Suisse Tourisme,
offices régionaux du tourisme,
Michel Goumaz, DR

pp. 2, 11 : éditions Slatkine,
photos Stefan Meier

Couv., pp. 2, 11 à 16, 18 à 21, 26,
30 à 33, 35, 36 : DR

Éditeur : Franco-Suisse de Publications
Sarl de Presse. **Gérante :** Martine Roesch.
Associés : Juliette et Philippe Alliaume.

Siège Social :
9, rue Sadi Carnot - 92170 Vanves
Siren : 413 199 308 RCS Nanterre
Ape : 5814Z - TVAIC : FR16413199308
CPPAP N° 0412 K 81552 - ISSN N° 1274-7769
Dépôt Légal à Parution
© 1997-2010 FSP SARL

La rédaction n'est pas responsable de la perte
ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés
pour appréciation. Reproduction après accord formel
sous réserve de mentionner la source et d'adresser
un justificatif au journal.

Réalisation et impression :
Imprimerie CHIRAT
744, rue de Sainte Colombe
42540 Saint-Just-la-Pendue



Si vous souhaitez communiquer
dans Suisse Magazine,
merci de nous contacter.
Antoine Chapdaniel +33 (0) 1 41 08 13 92
antoine.chapdaniel@suissemagazine.com

ÉCONOMIE

Les fuites de SWIFT, une version moderne du Conte du Tonneau (*)

La question s'était déjà posée en 2006, lorsque SWIFT, coopérative interbancaire de messagerie qui n'est pas sans analogies avec Clearstream, avait laissé les autorités américaines accéder au détail des transferts internationaux. Les CNIL européennes (G29) avaient protesté et piloté la mise en place d'un serveur Swift situé sur un territoire européen sécurisé (la Suisse) et nommé le juge Bruguière pour surveiller le programme américain.

On apprend fin 2009 que de nouvelles négociations s'ouvrent entre la Commission européenne et les USA afin d'autoriser l'accès aux données stockées en Suisse, et ce, malgré l'avis du juge Bruguière, avis opportunément classé confidentiel par la Commission.

Il est utile de rappeler que ces données concernent le détail des flux de règlements inter-sociétés et constituent une mine d'informations en matière de renseignement économique.

Saluons l'intelligence des américains à prétexter de la lutte contre l'évasion fiscale pour accroître leur contrôle sur l'économie mondiale et regrettons la complaisance aveugle avec laquelle quelques atlantistes attardés se mettent au service de manœuvres qu'ils semblent ne pas comprendre. Côté Suisse, et nonobstant ce que quantité de médias plus prompts à titrer qu'à tenter de comprendre annoncent depuis des mois, le secret bancaire, inscrit dans la loi, n'a pas bougé d'une ligne et l'entraide unitaire sur base d'informations précises fournies par l'état demandeur reste la seule voie autorisée.

P. A.

(*) Célèbre pamphlet caustique de Jonathan Swift.

COURRIER DES LECTEURS

Merci pour vos vœux. Je vous présente également les miens. La lecture de l'éditorial du n° 245-246 m'a invitée à retenir mes observations et à prendre ma plume. Je figure parmi les heureux qui ont toujours reçu en heure la revue et pas de relance erronée concernant l'abonnement. J'aime beaucoup la nouvelle présentation. Bravo. Je me dis que Jérôme Liniger a bien fait de défendre son point de vue qui certes n'est que le sien, mais qui en fait profiter plein d'autres personnes. Mes enfants (nés en France), devenant parents, vont peut-être commencer à s'intéresser d'une autre façon à la Suisse. Souhait que je continue à espérer. Et ce nouveau numéro le ravive. Je le donnerai à mon fils pour commencer.

Mme J., Bourg-la-Reine.

C'est une bonne idée qu'a eue Monsieur Liniger de vouloir changer la présentation de certaines rubriques en y mettant des bandeaux de couleur et des caractères plus contrastés. Je trouve d'ailleurs que depuis que vous êtes passés à la couleur, ce magazine est bien agréable à lire. Je profite de ce petit mot pour souhaiter à toute l'équipe de Suisse Magazine une très bonne année.

A.B., Boulogne.

VOTRE ABONNEMENT

Chers lecteurs,

Nous vous tenons informés depuis plusieurs mois des efforts que nous faisons pour que NPAI mette de l'ordre dans la gestion abonnements qui lui est confiée. NPAI est responsable par contrat de la réception de vos chèques, de l'émission des relances, de la tenue à jour du fichier et de la fabrication des listes qui servent à l'envoi du magazine. NPAI facture ce travail à Suisse Magazine. Les contrôles que nous avons effectués et les réclamations que nous recevons à la rédaction nous montrent qu'il y a eu et qu'il y a encore de nombreuses anomalies parmi lesquelles nous avons repéré des erreurs d'imputation de vos chèques, des relances à tort, des chèques reçus non encaissés, des chèques encaissés avec retard, des réabonnements non pris en compte, des numéros non envoyés à des abonnés, etc.

Ces anomalies durent depuis plusieurs mois et NPAI nous promet sans cesse la fin des problèmes, mais nous sommes fondés à en douter. Nous suivons évidemment le dossier de très près et essayons de pallier en vous renvoyant les numéros manquants et en contrôlant de notre mieux. Mais nous avons nous-même du mal à obtenir des réponses sérieuses et précises de NPAI, malgré nos mises en demeure.

Bien entendu, nous continuons d'examiner diverses solutions alternatives. Mais même « déménager » nécessite que NPAI mette de l'ordre dans ce qui nous appartient.

Si vous avez le moindre problème, vous pouvez vous adresser à NPAI, M. Gilles Saulière, tél. +33 (0)1 43 60 20 52.

Si vous n'obtenez pas de réponse, ou une réponse incorrecte, nous sommes bien sûr aussi à votre disposition à la rédaction au 01 41 08 13 92.

Merci de votre fidélité pour nous aider à passer ce cap pénible et merci à tous ceux qui nous adressent des mots de soutien, et qui nous appellent pour nous signaler que leur réabonnement n'a pas été traité, que leur chèque n'a pas été encaissé, etc.